

Image not found or type unknown



Appartement et prises téléphonique

Par **fidésien**, le **04/07/2009** à **11:17**

Bonjour,rrrrNous avons emmenagé dans un appartement que nous louons.rnNous nous sommes aperçus que la ligne téléphonique vétuste ne fonctionnait pas, sans doute détériorée pas des travaux de réfection.rnNous avons donc été privé de ligne (téléphone, internet et TV), pendant 2 mois et demi. rnQuel est l'obligation du propriétaire dans ce cas là, existe-t-il des articles de loi?rrrrCordialement.rrrrnFidésien.